

Pour accéder à vos droits et vous aider dans vos démarches, des informations et des consultations gratuites et confidentielles sur rendez-vous.

**Conciliateur de Justice** (règlement à l'amiable des litiges d'ordre privé)

Le conciliateur gère les différends entre particuliers : recouvrement de créances, problème de mitoyenneté, de conflits entre propriétaires et locataires, garagistes, entrepreneurs et clients...  
Rendez-vous le mardi de 14h à 16h.

**Délégué du Médiateur de la République**

Le délégué gère les différends entre un particulier et une administration de l'Etat, une collectivité territoriale, un établissement public ou un organisme chargé d'une mission de service public.  
Rendez-vous les 2ème et 4ème mardis du mois, de 15h à 18h.

**CERAF Médiation** (Médiateur Familial du Centre d'Etudes, de Recherches, d'Accompagnement Familial par la Médiation)

Différends entre membres d'une même famille : ex-conjoints, frères et soeurs, grands-parents-enfants-petits-enfants... Le CERAF reçoit sur rendez-vous, pour mettre en place des médiations familiales volontaires.  
Rendez-vous les 2ème et 4ème mardis du mois de 14h à 17h.

**APCE 77** (Association Pour le Couple et l'Enfant de Seine-et-Marne).

Cette association propose un service de médiation familiale, sur initiative directe des personnes ou sur préconisation de la Justice. Il est également possible d'y rencontrer un consultant spécialisé en conflits familiaux (difficultés relationnelles, violences, séparation, relations parents enfants ou avec les grands-parents...)  
Accueil aux conflits familiaux, Médiations familiales sur rendez-vous les 1er et 3ème mardis du mois, de 9h à 12h.

**Service d'Action Educative** (actions individuelles et collectives d'accès aux droits pour les jeunes)  
Rendez-vous le vendredi.

**Notifications:** Vendredi 8 juin 2018

**URL de la source (modifié le 13/06/2018 - 10:40):** <http://www.pontault-combault.fr/vie-sociale/aidesdroits-juridiques/rechercher-des-solutions-concretes-et-amiables>